



L'Edit Royal Dvar Mal'hout

Résumé du discours du Rabbi de Loubavitch Chabbat Parachat Pin'has - 24 Tamouz 5751-1991

La Terre d'Israël chez soi

L'une des nouveautés essentielles de notre Paracha est le sujet du partage de la Terre d'Israël à chaque Juif. Alors que nous sommes à l'orée de la délivrance véritable et complète. Alors que chacun peut témoigner de tous les signes évidents de la délivrance (comme évoqué dernièrement à plusieurs reprises), il est clair que nous pouvons en tirer un enseignement en ce qui concerne l'héritage et le partage de la Terre d'Israël tout simplement, lors de la délivrance (1).

A la lumière de l'histoire du Tsema'h Tseddek qui avait donné la directive à un Juif qui voulait monter en Terre d'Israël afin d'y habiter et d'y servir D.ieu : « Fais d'ici la Terre d'Israël » et puisque cette anecdote a été publiée (par le Rabbi mon beau-père) à l'attention de chaque Juif, il s'agit donc là d'un enseignement de portée générale que même lorsque nous nous trouvons « ici », en dehors de Terre Sainte, en temps d'exil (même lors de son dernier instant), nous devons ici et maintenant faire « Eretz Israël ».

Nous allons expliquer en quoi constitue le travail de « faire ici la Terre d'Israël », car a priori et selon la loi, il s'agit de deux espaces différents, « ici » et la Terre d'Israël ! La perfection de l'accomplissement de la Torah et des Mitsvot des Enfants d'Israël ne prends un réel relief qu'en Terre d'Israël. Mais même, tout en étant ici, en cet endroit et à cette époque d'exil, un Juif prie (le visage tourné vers la Terre d'Israël) en disant trois fois par jour pendant la semaine : « Rassemble-nous des quatre coins du monde vers notre Terre »...

Et plus particulièrement dans ces dernières générations, ces dernières époques et actuellement, selon tous les signes de la délivrance : « Voici (le Machia'h) qui arrive (2) » et donc dans ce cas, que veut dire aujourd'hui « Fais d'ici la Terre d'Israël » ?! Et de plus en sachant que dans l'instant qui suit nous sortons de l'exil et nous partons en Terre d'Israël de la manière la plus littérale.

Le cri du Goral

Nous comprendrions tout ceci à la lumière de notre Paracha. En ce qui concerne le partage de la Terre qui avait lieu selon le « Goral (le tirage au sort) ». Rachi (26.56) explique que le Goral, lui-même parlait, le ticket sortant poussait un cri et disait « je suis le tirage au sort et je désigne telle frontière pour telle tribu ». Quel est donc le sens et l'intérêt d'un tel miracle car nous savons que le Saint béni soit-Il ne fait pas de miracle en vain (3). Pourquoi donc ce miracle eut-il lieu, il aurait pu sortir en tant que loterie qui n'avait pas un réel besoin de s'exprimer oralement ?! Et même si le Saint béni soit-Il a voulu montrer aux enfants d'Israël que le Goral était véridique selon la parole de l'Éternel (et non aléatoire) tout cela en soi était déjà un miracle et tous pouvaient voir que le Goral relevait de l'Esprit Saint : « Eléazar le Prêtre était revêtu du Pectoral et annonçait par Roua'h HaKodech (l'Esprit Saint) que telle tribu héritait de telles frontières (4) », et ceci montrait aux Enfants d'Israël que le Goral était authentique, la question reste donc ; pourquoi avait-on besoin du miracle que le « Goral s'exprimait oralement » ? Pour éclaircir cela, nous pouvons avancer que le

Saint béni soit-Il avait ordonné que « Seul, la voix du Goral départagerait la Terre (5) » et par le seul truchement du Goral et non d'une autre manière. C'est pour cette raison que le partage et le choix de toutes les parcelles de la Terre devra être désignée par le Goral lui-même. C'est pour cela que seul le Goral ne pouvait partager la Terre de manière parfaite et donc : « Le Goral lui-même criait etc. », et c'est par ce fait que le Goral agissait au mieux lors de ce partage, car il « disait », lui-même de la manière la plus claire et distincte que « telle frontière ira à telle tribu ».

Le prélude, un événement en soi

Afin que la conquête et l'installation sur la Terre atteigne le sommet de la perfection, en pensée, parole et action, il faut que tous les détails du service divin s'accomplissent aussi dans la perfection. Et même les sujets qui ne font partie que de la préparation, de l'introduction à ce travail, même s'ils ne sont pas le but en soi, ou qu'ils ne sont qu'un détail du travail doivent aussi atteindre les sommets de la perfection en pensée, parole et action.

Un diction du Rabbi Rachab nous en apporte une preuve : « Chaque chose qu'accomplit une personne profonde, il s'y implique totalement ». Lors d'une réunion hassidique (Itvaadout), le Rabbi Rachab avait senti que les jeunes étudiants chantaient un Nigoune, une mélodie avec précipitation car ce Nigoune devait introduire un discours de 'Hassidout.

Or le Rabbi Rachab consacra à ce fait une discussion complète en disant que le travail d'un Juif est de faire chaque action le plus parfaitement possible, même si cette action n'est qu'un prélude à une autre. Car lorsque nous nous trouvons dans le feu d'une action, nous devons nous y impliquer totalement (6). « En général, et ceci est un grand principe que là où nous nous trouvons, nous devons y être en vérité », « là où nous sommes, c'est là que nous devons être, tout le temps que je consacre à ce sujet, je dois m'y investir car c'est bien ici que je dois être », et après, on pourra s'engager dans autre chose et c'est comme cela qu'on pourra l'accomplir avec plénitude...

Plus profondément ; puisque le but d'une demeure dans ce monde-ci est une intention première d'Hachem qui est Un. Et l'accomplissement de ce but ne peut être atteint que par tout ce qui forme ce monde inférieur, y compris les choses qui ne forment qu'une préparation pour d'autres choses, du côté de cette intention qui est ancrée en Son Essence, qu'Il soit béni, il existe en chaque objet dans le monde, la puissance de l'Infini divin, la force de l'Essence inhérente à chaque objet qui fait de cet objet une chose véritable, comportant un but et une intention. C'est pour cette raison que le travail doit être fait de la manière la plus parfaite, en pensée, parole et action.

De manière plus particulière ; il doit en être de même dans la pensée, parole et action elles-mêmes. La pensée et la parole sont un prélude à l'action qui, elle, est essentielle (7). Et puisqu'elles entraînent l'action, et que cette action est fondée sur cette pensée et cette parole, ces deux notions relèvent elles-mêmes une importance bien précise.

Nous pouvons retrouver ce même phénomène dans tout l'ensemble de l'enchaînement des mondes. Toute la construction d'une demeure en ce monde se fait par la force et la base des mondes supérieurs, mais aussi rejaillit par une élévation et un dévoilement de la puissance du Ein Sof, de l'Infini divin sur

ces mêmes mondes supérieurs grâce au travail dans ce monde-ci.

Ce sujet est particulièrement souligné cette année car Chabbat de la Parachat Pin'has est aussi le Chabbat qui bénit le début du mois de Mena'hem-Av qui tombera vendredi. Même si dans la Torah (8), ce mois s'appelle «Av», il est une coutume Juive de le surnommer «Mena'hem-Av», on ajoute le mot «Mena'hem». De plus, on lit d'abord le mot «Mena'hem». L'une des raisons à cela est que «Mena'hem, le consolateur», fait allusion à la consolation de la délivrance qui est l'intention et le but (de la chute) du mois de Av. De plus, Mena'hem (la délivrance) est un début qui vient avant tout sujet évoquant la chute comme l'ont expliqué nos Sages (9) à propos du verset : « Et l'esprit de D.ieu planait sur les eaux (10) » car immédiatement dès la Création, préexistait déjà « l'Esprit du Machia'h » puisque la délivrance est le fondement et l'intention profonde de tous les sujets, ainsi que celui du « Av, le père », qui est la racine et l'origine de toute chose. Tout ceci donne la force par la suite, lorsque vient la chute (extérieurement et momentanément), l'on s'apercevra que tout appartient à l'élévation comme nous pouvons constater que dans le mot délivrance, Guéoula, se cache le mot Gola (exil) augmenté de la lettre Alef, car par le dévoilement de « Alouf Chel Olam, le Maître du monde », l'exil, lui-même devient Guéoula, délivrance. Et, alors que nous sommes dans le Chabbat qui bénit Mena'hem-Av, nous pouvons remarquer de manière claire l'intention de la situation d'exil « ici » et ceci donne plus de forces pour faire « d'ici Eretz Israël » et amener la délivrance, la Guéoula dans la Gola.

Dans l'action concrète

En ce qui concerne les sujets liés au travail de « faire ici la Terre d'Israël » et qui appartiennent au « neuf jours » (qui commencent vendredi), nous avons la coutume (12), d'organiser des « Siyoum », la conclusion de traités talmudiques pendant chacun de ces neuf jours de Roch 'Hodech jusqu'au 9 Av, (de même lors de la veille, de manière permise selon le Choul'han Arou'h).

La raison à cela est que pendant cette période, nous cherchons tous les moyens permis de rajouter dans les bonnes choses et la joie et par cela, dévoiler le bien caché dans la chute se reflétant ces jours-là, à commencer par « Les ordres de l'Éternel sont droits et réjouissent le cœur (13) » c'est pour cela que l'on provoque la joie de la conclusion de la Torah (14). Et grâce au fait que les Enfants d'Israël accompliront leur travail de « faire d'ici Eretz Israël », de s'habituer à la Guéoula, la délivrance, nous entrons immédiatement par des danses pour la Guéoula, et nous irons tous en dansant en Eretz Israël et chacun héritera de sa parcelle, lors du partage de la Terre d'Israël dans le monde futur « pour les treize tribus » par l'entremise du Saint béni soit-Il Lui-même, « C'est le Saint béni soit-Il qui la leur distribue Lui-même (15) » et comme nous l'avons dit, la Terre d'Israël, dans le futur, s'étendra au monde entier.

Notes : 1/ Baba Batra 122a - 2/ Chir Hachirim 2.8 - 3/ Commentaires du Ran 8 - 4/ Rachi id.54 - 5/ Dans notre Paracha 26.55 - 6/ Torat Chalom p.52 - 7/ Avot 1.17 - 8/ Michna Taanit 4.5/6 - 9/ Berechit Rabba Ch.2 - Baal Hatourim sur le verset - 10/ Berechit 1.2 - 11/ Michna Sanhédrine 37a - 12/ Sefer HaMinaguim 'Habad p.46 - 13/ Psaumes 19.9 - 14/ Ramo Yoré Déa Ch.246 - 15/ Baba Kama 122a